

En conformité avec la Loi sur la protection du consommateur :

Si l'annulation est faite AVANT le début de la prestation des services :

- Aucuns frais ni aucune pénalité.
- Remboursement en totalité.

Si l'annulation est faite APRÈS le début de la prestation des services :

- Un remboursement des services non utilisés sera accordé sans frais ni pénalité.

Procédure de remboursement :

Faire parvenir un courriel à : loisirs@saint-simon.ca et indiquer les informations suivantes :

- Nom du participant
- Dates des semaines à annuler ainsi que le service (camp de jour et/ou service de garde
- Votre nom et vos coordonnées

Attendre le courriel de confirmation qui est envoyé jusqu'à 72 heures après la réception de votre demande.

Un chèque vous sera envoyé si vous avez payé en argent, par chèque ou par Interac. Si nous devons vous émettre un chèque de remboursement, le délai de traitement est approximativement de 10 jours ouvrable.

La date de réception de ce courriel sera considérée comme la date officielle de la demande. Le calcul du prorata sera effectué à partir de cette date.

Les Loisirs St-Simon Inc. se réservent le droit d'annuler un service et de le rembourser si le nombre de participants est insuffisant.